

MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE



Photo : Aaron Cohen

SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE DE 2015-2016 À 2019-2020 ET DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2015-2016



CANADIAN MUSEUM FOR
HUMAN RIGHTS
MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE

Canada

Sommaire

L'ouverture officielle du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) entame un nouveau chapitre dans l'histoire des droits de la personne au Canada et réaffirme l'engagement des Canadiens et des Canadiennes à la cause des droits de la personne à la maison et à l'étranger. De nature distinctement canadienne tout en étant pertinent pour l'ensemble de la planète, le MCDP se dresse comme un phare pour les visiteurs et visiteuses du monde entier et reflète et célèbre fièrement les riches traditions du Canada en matière de droits de la personne.

Premier musée du monde exclusivement consacré à l'évolution des libertés fondamentales et des droits démocratiques, à leur avenir et à leur célébration, le MCDP souhaite devenir un centre reconnu internationalement pour l'apprentissage des droits de la personne, la recherche et l'expertise dans ce domaine, et le dialogue. Le MCDP offre à chaque personne la possibilité de faire des rencontres inspirantes autour des droits de la personne – une expérience muséale immersive, interactive, enrichissante et mémorable comme nulle autre pareille.

Suivant l'ouverture officielle et le début des opérations en septembre 2014, l'exercice financier de 2015-2016 est une période de changements considérables et de possibilités pour le MCDP. Maintenant que la transition est achevée pour passer de la planification aux activités de fonctionnement, les priorités du Musée seront de maximiser les visites et les revenus, en livrant une expérience muséale de calibre mondial qui dépasse régulièrement les attentes des visiteurs et des visiteuses, et en travaillant à établir une viabilité financière à long terme.

Le MCDP a fait des progrès considérables dans chacun de ses domaines clé de priorité en 2014-2015 alors qu'il se préparait à l'ouverture en septembre.

Le projet d'immobilisations, y compris l'aménagement des galeries et la fabrication/l'installation des expositions, a été achevé. Le développement de l'infrastructure, du contenu et des programmes ont également été terminés. Le personnel en contact direct avec le public et plus de 350 bénévoles ont été embauchés et formés, et tous les aspects de l'expérience de visite ont été testés.

Le Musée a commencé ses activités de fonctionnement complet à la suite d'une fin de semaine inaugurale réussie qui comprenait deux émissions télédiffusées au niveau national et a permis d'accueillir plus de 10 000 personnes pendant deux jours, y compris au-delà de 8 000 qui ont participé aux visites guidées en avant-première. Tous les billets pour ces visites ont été réservés le jour même qu'ils ont été mis en disponibilité.

La couverture des cérémonies d'ouverture du MCDP et de la fin de semaine inaugurale a accaparé au mois de septembre 64 % des manchettes (2 488 mentions). Plus de 200 médias ont reçu une accréditation pour les cérémonies d'ouverture et les activités inaugurales du Musée. En plus de réaliser des reportages, huit diffuseurs ont installé une antenne à l'intérieur du Musée la journée du 19 septembre afin d'offrir du contenu en direct dans le contexte de leurs émissions de nouvelles et d'actualités.

En janvier 2015, le Musée a commencé à offrir des programmes éducatifs. La demande pour ces programmes a été très élevée, au point où ils sont complets jusqu'à la fin de mai 2015.

Buts stratégiques du MCDP

En 2014, le Conseil d'administration a adopté cinq buts principaux pour orienter ses opérations et ses activités pendant les cinq premières années de fonctionnement complet du MCDP. Ces buts nous servent de carte routière dans cinq secteurs stratégiques – expérience de visite, infrastructure, relations avec les intervenants, viabilité financière et nos gens.

Ces cinq buts principaux remplacent les sept résultats clés de la Société qui avaient guidé les activités du Musée pendant la période préouverture et au cours de ses premiers mois d'exploitation.

Nos buts

- | | |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Expérience de visite : | Être l'un des musées les plus fréquentés au Canada, qui offre des expériences éducationnelles et inspirantes fondées sur les libertés fondamentales et les droits démocratiques, entre autres au moyen de possibilités virtuelles. |
| Infrastructure : | Terminer et maintenir notre édifice de classe mondiale, ses expositions, ses galeries et autres actifs pour maximiser l'expérience muséale et la portée du Musée auprès des visiteurs et visiteuses. |
| Relations avec les intervenants : | Favoriser des relations saines et dynamiques avec nos intervenants et nos partenaires conformément aux aspirations du MCDP. |
| Viabilité financière : | Obtenir un financement stable, diversifié et à long terme, et atteindre la stabilité financière. |

Nos gens

Créer un milieu de travail où les gens sont engagés, productifs et responsabilisés en vue d'atteindre et de dépasser les attentes.

Nos priorités stratégiques

Expérience de visite :

- Positionner et faire connaître le Musée comme un symbole canadien célébré au niveau international et reconnu mondialement pour son architecture exceptionnelle et son expérience de visite unique au monde;
- Faire progresser les expositions et les programmes relatifs aux libertés fondamentales et aux droits démocratiques pour attirer de nouveaux visiteurs et de nouvelles visiteuses, élargir la portée démographique du MCDP, et encourager la fréquentation répétée en fournissant continuellement des raisons de revenir au Musée;
- Tirer profit des possibilités de partenariat pour encourager la fréquentation du Musée et promouvoir des investissements locaux complémentaires qui appuient les activités économiques.

Infrastructure :

- Terminer la galerie temporaire en 2015-2016 et le théâtre en 2016-2017;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans pour le développement et la gestion durable de l'infrastructure.

Relations avec les intervenants

- Harmoniser les buts et les opérations des Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (Amis) et du MCDP pour :
 - maximiser les possibilités mutuellement profitables en matière de marketing et de promotion;
 - cultiver la loyauté des mécènes, des donateurs et des donatrices, et établir des relations durables avec eux;
 - rechercher des moyens de partager des ressources afin de réaliser encore plus d'économies opérationnelles;

- Continuer à élargir des partenariats stratégiques avec des organisations ou des experts afin d'atteindre les priorités du MCDP à l'égard des besoins du Musée, des recherches, de l'éducation ou des finances;
- Continuer à améliorer les relations avec tous les paliers de gouvernement.

Viabilité financière :

- Capitaliser sur le statut distinct du MCDP en tant que seul musée du monde se consacrant entièrement aux libertés fondamentales et aux droits démocratiques; repérer de nouvelles possibilités pour des revenus autogénérés et en tirer profit;
- Créer une culture de philanthropie pour aider à augmenter les dons et les commandites;
- Mettre en œuvre des plans financiers viables qui comprennent la gestion responsable des coûts et le rapport coût/avantages.

Nos gens

- Encourager et reconnaître l'esprit d'entreprise qui favorise les pratiques innovantes et les efficacités internes;
- Créer une culture de responsabilisation et d'excellence en matière de services;
- Appuyer l'avancement des compétences, des connaissances et des aptitudes des membres du personnel;
- Participer à une variété de programmes de prix et de récompenses, externes et indépendants, qui reconnaissent l'excellence dans le domaine du leadership, de l'engagement du personnel et de l'innovation.

Regard vers 2015-2016

En 2015-2016, le Musée prévoit de terminer l'aménagement de la galerie temporaire dans le but d'accueillir une exposition itinérante sur la Magna Carta à Winnipeg en août 2015.

Table des matières

1.0	MANDAT	7
1.1	<i>Mandat et principes directeurs</i>	
1.2	<i>Liens avec les priorités du gouvernement</i>	
2.0	PROFIL DE LA SOCIÉTÉ	9
2.1	<i>Lois applicables</i>	
2.2	<i>Structure de gouvernance</i>	
2.3	<i>Architecture d'alignement des programmes</i>	
2.4	<i>Dépenses par programme</i>	
3.0	ENJEUX STRATÉGIQUES.....	12
3.1	<i>Survol de l'environnement</i>	
3.2	<i>Réalisations en 2014-2015</i>	
4.0	BUTS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT	16
4.1	<i>Domaine de résultat clé n° 1 : Expérience de visite</i>	
4.2	<i>Domaine de résultat clé n° 2 : Infrastructure</i>	
4.3	<i>Domaine de résultat clé n° 3 : Relations avec les intervenants</i>	
4.4	<i>Domaine de résultat clé n° 4 : Viabilité financière</i>	
4.5	<i>Domaine de résultat clé n° 5 : Nos gens</i>	
5.0	ÉTATS FINANCIERS	30
5.1	<i>Budget de fonctionnement</i>	
5.2	<i>Budget d'immobilisations</i>	
5.3	<i>Plans d'immobilisations futurs</i>	
5.4	<i>États de la situation financière pro forma</i>	
5.5	<i>États des résultats d'exploitation pro forma</i>	
5.6	<i>États des flux de trésorerie pro forma</i>	
5.7	<i>Budget d'immobilisations du projet</i>	
5.8	<i>Résumé du budget d'immobilisations</i>	

1.0 Mandat

1.1 Mandat et principes directeurs

Le mandat du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP), tel que décrit dans la *Loi sur les musées*, se lit ainsi :

« Explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. »

Le MCDP aspire à offrir à ses visiteurs et à ses visiteuses une rencontre inspirante autour des droits de la personne, tout en dépassant les attentes des Canadiens et Canadiennes en matière d'équilibre, de transparence, de pratiques de gestion saines et de consultations publiques significatives. Le Musée vise à refléter et à célébrer le riche patrimoine du Canada en matière de droits de la personne et à construire sur cet héritage, tout en devenant une destination reconnue internationalement pour son architecture emblématique et son expérience de visite unique au monde. Le MCDP incarne l'engagement des Canadiens et des Canadiennes à l'égard des libertés fondamentales et des droits démocratiques.

Le mandat, l'énoncé de mission et la vision du Musée s'articulent autour des cinq principes directeurs suivants :

Inspirer la réflexion et le dialogue sur les droits de la personne

Le Musée veut faire saisir toute l'importance des libertés fondamentales et des droits démocratiques, nourrir un dialogue informé et inviter les participants à comprendre la pertinence qu'ont aujourd'hui les événements passés et futurs touchant les droits de la personne, tant au pays qu'à l'étranger. Le Musée s'engage à offrir une expérience de visite sans pareille dans le monde.

Célébrer l'engagement du Canada à l'égard des droits de la personne

Les citoyens et citoyennes du Canada sont les héritiers de droits et de responsabilités inhérents, codifiés au fil du temps dans des traités, des politiques, des lois et des déclarations. Le MCDP offre un lieu sûr et passionnant où cultiver le respect, la gratitude, la compréhension et l'amélioration continue pour ces droits qui nous ont été légués. Le Musée donne aux visiteurs et visiteuses la possibilité d'explorer l'évolution mondiale des concepts entourant les droits de la personne et le rôle important qu'y joue le Canada.

Rencontres extraordinaires entre architecture et droits de la personne

Le MCDP est judicieusement situé au confluent de deux rivières, un lieu historique qui, depuis plus de six mille ans, est un important lieu de rencontre et point de départ pour ceux et celles qui entreprennent de nouveaux voyages. Le Musée honore cette tradition en invitant les visiteurs et visiteuses à entreprendre leur propre périple dans le monde des droits de la personne, et ce, dans un édifice marquant dont l'architecture symbolise l'évolution des droits de la personne.

Contenu dynamique et accessible sur les droits de la personne

Le Musée vise à offrir une expérience immersive, interactive et mémorable aux visiteurs et visiteuses de tous horizons et de tout âge, quelle que soit leur capacité. Les gens qui y viennent pourront profiter d'une expérience muséale réinventée reposant sur une approche conceptuelle qui fixe de nouvelles normes canadiennes et internationales en matière d'inclusion et d'accessibilité universelle.

Ressource fiable pour l'apprentissage des droits de la personne

À titre de ressource mondiale pour l'apprentissage des droits de la personne, le Musée a la responsabilité d'assurer l'exactitude, l'intégrité et la crédibilité de ses travaux de recherche et des connaissances recueillies. Le Musée se veut une source internationale de confiance pour l'apprentissage des droits de la personne, encourageant les visiteurs et visiteuses à examiner le contenu et les recherches du Musée d'un œil critique en tout temps.

1.2 Liens avec les priorités du gouvernement

À titre de musée national, le MCDP est membre du portefeuille de Patrimoine canadien et par conséquent contribue activement à la réalisation des objectifs de la politique du gouvernement du Canada en ce qui a trait à la culture et au patrimoine du Canada, et à une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.

Tout au long de l'exercice financier de 2015-2016, le MCDP continuera à appuyer l'initiative En route vers 2017 du gouvernement du Canada visant à marquer le 150^e anniversaire de la Confédération, et à y contribuer. En particulier, le MCDP fera valoir les activités liées à l'Année du sport en 2015 et élaborera des activités et des programmes liés à l'anniversaire en 2016 du droit de voter pour les femmes. Le Musée commencera aussi à planifier sa première exposition itinérante, qu'on prévoit lancer en 2017. En travaillant avec d'autres musées nationaux et d'autres collaborateurs, le MCDP encouragera l'exploration des libertés fondamentales, les traditions du Canada en matière des droits de la

personne et le rôle de ces traditions dans l'établissement de l'identité canadienne, et leur pertinence au Canada encore aujourd'hui.

2.0 Profil de la Société

2.1 Lois applicables

Le Musée canadien pour les droits de la personne est une société d'État créée en 2008 par un amendement à la *Loi sur les musées*.

En plus de la *Loi sur les musées*, le MCDP est également régi par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est également conforme à d'autres lois, y compris la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, la *Loi sur les langues officielles* et le *Code canadien du travail*.

2.2 Structure de gouvernance

Le Conseil d'administration constitue l'organe de la Société qui est responsable de la gouvernance du Musée devant le Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles. La *Loi sur les musées* prévoit un conseil composé d'un maximum de 11 membres, nommés par le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration a la responsabilité principale de veiller à ce que le Musée remplisse son mandat et son rôle concernant les politiques publiques, que les ressources financières, humaines et en capitaux confiées à l'institution sont administrées dans les meilleurs intérêts du Musée, et que les questions stratégiques touchant les activités du Musée et ses affaires sont prises en considération de façon appropriée.

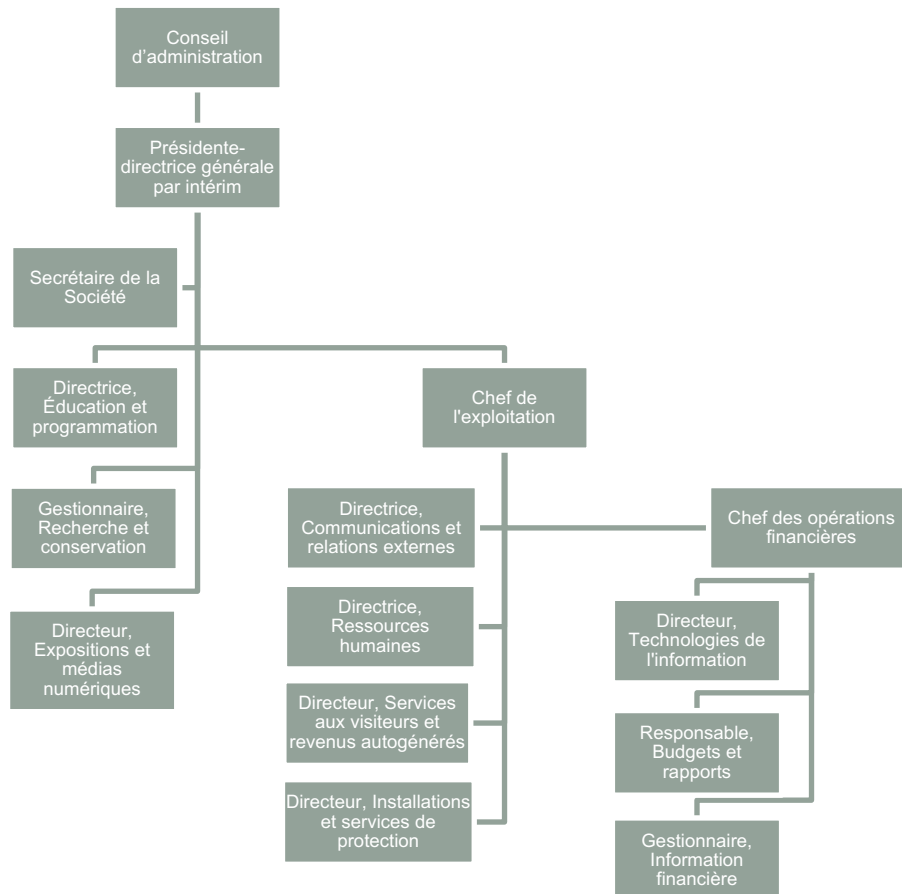
Le Conseil d'administration est chargé de l'élaboration des priorités stratégique du Musée. Les priorités stratégiques pour la présente période planification figurent à la section 4.0.

Les travaux du Conseil d'administration sont soutenus par cinq comités : le Comité exécutif, le Comité de vérification, le Comité des ressources humaines et de la gouvernance, et le Comité du contenu.

La quatrième assemblée annuelle publique du Musée a eu lieu au MCDP le 10 décembre 2014, avec diffusion directe en ligne afin d'élargir la participation du public. La réunion comprenait un résumé des activités du Musée jusqu'à son ouverture et a fourni aux membres du public l'occasion de poser des questions.

Le président du Conseil d'administration et la présidente-directrice générale par intérim du Musée ont prononcé des mots de bienvenue, puis la chef des opérations financières a donné un bref rapport sur les finances.

Structure de gouvernance et de gestion



2.3 Architecture d'alignement des programmes

Les crédits parlementaires du Musée sont attribués selon l'architecture d'alignement des programmes comme suit :

1. Gérance et gestion d'entreprise :

- Gouvernance d'entreprise
- Administration
- Revenus autogénérés
- Marketing, communications et relations collaboratives

2. Installations :

- Fonctionnement de l'édifice
- Services de protection
- Infrastructure des technologies de l'information

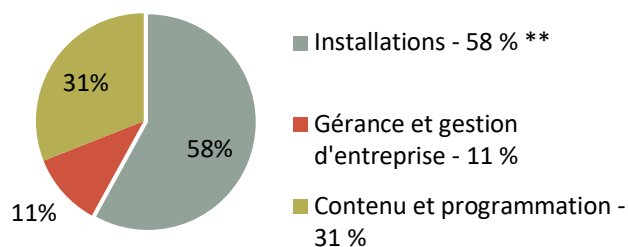
3. Contenu et programmation du Musée :

- Expositions accessibles et intéressantes
- Programmation éducative qui encourage la réflexion et le dialogue
- Recherches et études bien fondées
- Rayonnement, mobilisation et service

2.4 Dépenses par programme

Le graphique 1 montre la répartition, par programme, du budget de fonctionnement du Musée pour 2015-2016 préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, qui s'élève à 43,1 millions de dollars en dépenses. Pour une description des dépenses dans chaque programme, voir la section 5.1.

**GRAPHIQUE 1. Dépenses de fonctionnement
par programme en 2015-2016**



** Les installations comprennent les PERI de 3,1 millions de dollars et l'amortissement de 12,9 millions de dollars.

3.0 Enjeux stratégiques

3.1 Survol de l'environnement

Le MCDP doit être réactif, adaptatif et branché sur son environnement. Les tendances sociales et économiques ainsi que les réalités technologiques ont tous un impact potentiel sur les succès du Musée, et ce, à court comme à long terme.

Le tourisme : De nouvelles attractions de première importance comme l'expérience tout à fait unique qu'offre l'exposition Journey to Churchill au zoo de Winnipeg, le nouvel aéroport international, l'agrandissement du centre des congrès et l'arrivée de nouveaux détaillants aident à un milieu touristique intéressant et des possibilités considérables pour élargir la portée les efforts de marketing du MCDP au moyen de rapports collaboratifs et de promotion croisée. Le Musée reconnaît qu'il y a davantage de possibilités pour mieux travailler avec des organisations comme le Winnipeg Folk Festival, qui attire déjà de nombreuses personnes de l'extérieur de la ville et qui maintient leur intérêt. Sur le plan national, le Musée reconnaît qu'il faut saisir les occasions de faire connaître le MCDP comme une destination à voir et comme une partie essentielle de l'expérience culturelle canadienne.

Le milieu de l'éducation et de la programmation : La sensibilisation croissante du grand public aux droits de la personne, et l'intérêt et la mobilisation que suscitent ces droits sont une évidence au Canada et ailleurs, en particulier dans le système d'éducation. Des programmes et ressources accessibles pour les éducateurs et éducatrices qui appuient le contenu des cours de toutes les provinces et de tous les territoires sont très demandés et peuvent créer la

possibilité d'obtenir de nouveaux types de revenus, de dons, de subventions et de commandites.

L'environnement économique : Nous assumons que la période quinquennale de planification continuera d'être une période de restrictions fiscales. Tous les niveaux de gouvernement continuent d'être conservateurs en ce qui a trait aux investissements dans des domaines non essentiels, et les dons de bienfaisance pourraient être restreints, malgré le fait qu'on remarque des signes de reprise économique. Dans la mesure du possible, le MCDP continue de former des alliances stratégiques afin de partager les coûts et les ressources.

Les changements démographiques : Le Musée doit être accessible à tous les visiteurs et à toutes les visiteuses et devenir une destination reconnue pour l'ensemble de la population canadienne. Le MCDP est résolu de travailler envers l'inclusivité et la pertinence nationale, ce qui veut dire engager les Canadiens et les Canadiennes de tous âges et de tous horizons, y compris ceux et celles qui ne fréquentent pas traditionnellement les musées ou les arts.

Nouveaux médias et technologies : Vu qu'il est le premier musée canadien construit à l'ère numérique, le MCDP a la possibilité particulière d'offrir une expérience enrichie aux visiteurs et aux visiteuses en personne et par l'utilisation d'appareils personnels. Le Musée reconnaît le besoin continu de fournir des médias liés aux collections, de profiter des technologies pour créer des possibilités enrichissantes de dialogue, d'engager les visiteurs et visiteuses en leur permettant de créer leurs propres éléments d'exposition, de numériser les collections et de faciliter d'autres formes de mobilisation civique et sociale. Les nouveaux médias constituent également une occasion pour le Musée d'atteindre des publics potentiels du monde entier.

3.2 Réalisations en 2014-2015

Des progrès considérables ont été faits pendant l'exercice financier de 2014-2015 dans des domaines prioritaires, notamment des activités réussies autour de l'inauguration et le début des opérations du Musée.

Le Musée a planifié et réalisé trois journées d'activités inaugurales pour marquer son ouverture, y compris des cérémonies d'ouverture diffusées nationalement, un concert d'ouverture mettant en vedette certains des meilleurs talents canadiens et également diffusé à l'échelle nationale, deux journées pleines d'activités culturelles gratuites, de spectacles et d'activités familiales, et un programme de visites en avant-première pendant lesquelles 8 000 personnes sont entrées dans le Musée – tout ça pendant la fin de semaine d'ouverture.

La couverture médiatique de l'inauguration du Musée a été étendue et généralement positives, et les impressions des visiteurs et des visiteuses étaient

extrêmement positives. Le Musée n'a pas pu fournir à la demande pour des visites guidées pendant les premières semaines de fonctionnement du Musée, et les droits d'entrées correspondent aux niveaux budgétés. Les ventes du détail et les locations des installations ont dépassé les projections pendant chacun des premiers mois d'opérations.

Le Musée a réussi à mettre en œuvre des initiatives principales en 2014-2015, dont la Trousse canadienne sur les droits de la personne, une ressource d'enseignement et d'apprentissage pour le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année (S4) élaborée en collaboration avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Après une période de planification et de développement au cours de 2014, le Musée a lancé en janvier 2015 une série de huit programmes scolaires adaptés à divers groupes d'âge et basés sur les programmes d'études, offrant ainsi de la programmation éducative pertinente, accessible et inclusive pour les élèves de la maternelle à la 12^e année (S4). Le Musée a aussi organisé une série de séances portes ouvertes pour les éducateurs et éducatrices pendant l'automne de 2014 pour donner aux enseignants et enseignantes et aux directions des écoles la chance de connaître le Musée et ses programmes avant d'y emmener des élèves.

Le MCDP a réussi à mettre en œuvre sa plateforme Web actualisée avant l'inauguration. La présence Web pleinement mise à jour appuie l'infrastructure du Musée relative aux droits d'entrée et à la billetterie et servira de plateforme pour la collection de plus en plus riche de nos outils et services en ligne, ainsi que pour l'engagement virtuel avec des visiteurs et des visiteuses de partout dans le monde. Le Musée a complété l'installation de son système intégré de gestion du contenu, l'outil numérique qui permet au MCDP de partager des services numériques sur de multiples plateformes et qui aura pour résultat de réaliser des économies considérables à long terme vu qu'il permettra au Musée d'actualiser et de renouveler le contenu des expositions de façon plus efficace.

Le MCDP a continué d'élargir ses activités de relations externes pendant 2014-2015. Une série de quatre vidéos promotionnelles de 30 secondes chacune ont été réalisées puis diffusées nationalement durant les mois précédant l'inauguration. Conçues pour sensibiliser les gens au MCDP dans toutes les régions du Canada, les vidéos ont connu un succès fulgurant, ayant été diffusées plus de 14 000 fois sur des chaînes de télévision d'un bout à l'autre du pays. Le statut sans but lucratif du Musée a fait qu'il a été possible de montrer les vidéos comme des messages d'intérêt public gratuitement. Le Musée a élaboré une campagne enrichie de marketing axée sur le tourisme en collaboration avec des organisations de tourisme qui visait les marchés cibles et les groupes démographiques importants pour continuer et renforcer les réussites de la période inaugurale.

Enfin, l'ancien président-directeur général et la présidente-directrice générale par intérim ont participé au Conseil des dirigeants des musées nationaux, qui offre

un forum où les membres peuvent explorer les possibilités de collaboration entre les musées nationaux dans le but de réduire les coûts, d'augmenter les revenus, de réaliser des gains en efficacité et de tirer pleinement profit des possibilités stratégiques.

Le Conseil des dirigeants des musées nationaux continue de dynamiser d'autres comités de représentants de musées, comme les responsables des achats, les secrétariats de société et les groupes de travail sur les relations publiques, et a orienté les travaux de ces groupes.

Pour de plus amples renseignements au sujet des résultats récents du Musée, veuillez vous reporter au Rapport annuel de 2014-2015.

4.0 Buts, stratégies et mesures de rendement

Le Plan d'entreprise de 2015-2016 couvre la première année complète de fonctionnement du Musée.

En 2014, le Conseil d'administration a adopté cinq buts principaux pour orienter ses opérations et ses activités pendant les cinq premières années de fonctionnement complet du MCDP. Ces cinq buts principaux remplacent les sept résultats clés de la Société qui avaient guidé les activités du Musée pendant la période préouverture et au cours de ses premiers mois d'exploitation.

Ces buts nous servent de carte routière dans cinq secteurs stratégiques :

- Expérience de visite;
- Infrastructure;
- Relations avec les intervenants;
- Viabilité financière;
- Nos gens.

Les cinq buts principaux et les stratégies qui s'y rapportent, les initiatives clés et les mesures de rendement sont fournies sous chaque domaine de résultat clé, dans les sections 4.1 à 4.5.

Le Musée continue également de peaufiner ses processus de planification stratégique et opérationnelle et de mettre en œuvre des outils de mesure qui permettent d'évaluer son rendement par rapport à chaque domaine.

On continuera d'évaluer et d'améliorer les indicateurs de rendement à mesure que les données issues du fonctionnement complet deviendront disponibles.

4.1 Domaine de résultat clé n° 1 : Expérience de visite

But : Être l'un des musées les plus fréquentés au Canada, qui offre des expériences éducationnelles et inspirantes fondées sur les libertés fondamentales et les droits démocratiques, entre autres au moyen de possibilités virtuelles.

Stratégies :

- Positionner et faire connaître le Musée comme un symbole canadien célébré au niveau international et reconnu mondialement pour son architecture exceptionnelle et son expérience de visite unique au monde;
- Faire progresser les expositions et les programmes relatifs aux libertés fondamentales et aux droits démocratiques pour attirer de nouveaux visiteurs et de nouvelles visiteuses, élargir la portée démographique du MCDP, et encourager la fréquentation répétée en fournissant continuellement des raisons de revenir au Musée;
- Tirer profit des possibilités de partenariat pour encourager la fréquentation du Musée et promouvoir des investissements locaux complémentaires qui appuient le type de d'activités économiques transformatives réalisées dans des destinations comme Bilbao, en Espagne après l'ouverture du Musée de Guggenheim;
- Chercher à gagner des prix qui aideront le MCDP à réaliser ses priorités.

Initiatives clés :

1. *Revoir le contenu des galeries afin de s'assurer que les expositions continuent à dépasser les attentes des visiteurs et visiteuses sur le plan de l'excellence, de la précision et de l'équilibre. Repérer activement les possibilités de renouvellement et l'actualisation du contenu des expositions afin d'encourager les visites répétées et de promouvoir le dialogue respectueux.*

Le MCDP s'engage à revoir régulièrement et rigoureusement le contenu des expositions afin de s'assurer que l'expérience de visite est toujours engageante, mémorable et pertinente. En 2015-2016, le Musée élaborera un plan pour la remédiation et la revitalisation continue des expositions principales et achèvera les priorités immédiates. Le Musée continuera à solliciter la rétroaction des visiteurs, des visiteuses, des intervenants et des intervenantes, et de réagir aux percées en matière de droits de la personne afin de s'assurer que le contenu des expositions reflète le mieux possible l'engagement du Musée, qui est de favoriser des rencontres inspirantes avec les droits de la personne tout en créant des occasions enrichissantes de réflexion et de dialogue. Le Musée continuera à explorer les possibilités pour utiliser le mieux possible ses moyens numériques de livraison du contenu, afin d'assurer que le contenu des

galeries peut être actualisé et renouvelé au besoin, et au fur et à mesure que les questions relatives aux droits de la personne évoluent dans le monde, afin de promouvoir les visites répétées et l'engagement continue de la clientèle.

- 2. Élaborer et mettre en œuvre un programme national de stage d'études (PNSE) en tant que pierre angulaire du mandat éducatif du Musée. Sous le PNSE, engager activement des élèves du niveau secondaire et des étudiants et étudiantes du niveau postsecondaire dans des possibilités d'apprentissage pertinentes et enrichissantes qui promeuvent une meilleure compréhension et un dialogue plus large autour de questions liées aux droits de la personne.*

Le PNSE du MCDP est un élément clé de la stratégie à long terme du Musée pour attirer de nouveaux visiteurs et de nouvelles visiteuses, et pour élargir la portée démographique du MCDP, tout en étant une pierre d'angle du mandat éducatif du Musée. Après avoir élaboré trois modules pilotes et signé des ententes de collaborations avec des organisations qui financent ou qui pourraient autrement faciliter le voyage d'étudiants et d'étudiantes vers Winnipeg, le Musée commencera une version pilote de trois ans du PNSE en 2015-2016. Les critères d'évaluation de ce programme pilote viseront à optimiser le programme pour différents groupes d'âge, à déterminer les programmes complémentaires et les logements appropriés, et à évaluer le succès des différents modules du programme. Le Musée continuera à trouver et à engager des commanditaires et des collaborateurs du programme pendant 2016 et 2017 en vue de mettre en œuvre le plein programme national des stages d'études en 2018-2019.

- 3. Élargir les possibilités de partenariat, de marketing et de médiatisation gratuite dans des marchés ciblés afin d'augmenter le nombre de visites, de mieux faire connaître le MCDP et d'accroître l'intérêt qu'on y porte.*

Il est essentiel d'avoir une présence continue dans les médias et de faire du marketing créatif et percutant dans les marchés cibles pour atteindre nos projections en matière de droits d'entrée et pour faire connaître le MCDP comme une destination touristique tout à fait unique et importante à l'échelle internationale. Le Musée élaborera et lancera des campagnes dans les marchés clés, campagnes qui respectent les pratiques exemplaires du marketing et qui tirent profit le plus possible de la

promesse de marque du MCDP, c'est-à-dire d'offrir une expérience de visite inspirante comme nulle autre pareille. Le Musée poursuivra son travail de sensibilisation et continuera à faire valoir sa pertinence au Canada par des efforts de marketing ciblé et de médiatisation gratuite élargie qui fait fond sur l'attention médiatique considérable que le Musée a attiré pendant son année inaugurale. Des campagnes régionales ciblées s'adresseront à des groupes démographiques et des marchés particuliers y compris le nord-ouest de l'Ontario, l'Alberta, l'Ontario, le Québec, les francophones hors Québec et les marchés aux États-Unis se trouvant à distance de route ou ayant accès par vol direct à Winnipeg. Le Musée continuera à rehausser des possibilités de collaboration avec des organisations comme le Winnipeg Folk Festival et le Folklorama qui depuis longtemps réussissent à attirer des auditoires culturels d'autres marchés à Winnipeg. Le Musée continuera à explorer les possibilités de travailler avec des organisations comme la Commission canadienne du tourisme pour faire valoir le Musée comme une destination incontournable aux nouveaux visiteurs et aux nouvelles visiteuses au Canada. Les efforts de marketing comprendraient des campagnes de promotion de la vente d'adhésions et des communications directes plus fréquentes avec le public en utilisant les listes d'adresses électroniques et les médias sociaux pour appuyer les relations à long terme avec la clientèle, dans le but de cultiver la loyauté envers le projet, et aussi pour affirmer continuellement des « raisons de revenir » au MCDP.

4. *Tirer profit des possibilités de promotion nationales et internationales en harmonisant nos efforts avec l'initiative En route vers 2017 du gouvernement du Canada dans le cadre de libertés fondamentales et de droits démocratiques. Élaborer des expositions et des programmes qui affirme et explore le rôle des droits de la personne dans la création de l'identité canadienne et du caractère national du Canada, et en faire la promotion.*

L'initiative En route vers 2017 du gouvernement du Canada visant à marquer le 150^e anniversaire de la Confédération présente des occasions importantes pour le MCDP. Au cours de 2015-2016, les efforts du Musée comprendront des alliances avec d'autres musées nationaux et d'autres organisations pour élargir la sensibilisation au MCDP et pour faire valoir le rôle des traditions du Canada en matière des droits de la personne dans l'établissement de l'identité canadienne. En 2015-2016, on concentrera entre autres sur le 800^e anniversaire de la Magna Carta; en 2016-2017, le

100^e anniversaire du droit de voter pour les femmes; et en 2017-2018, le
 150^e anniversaire de la Confédération.

Mesures de rendement – Expérience de visite

RÉSULTAT	INDICATEUR	CIBLE 2015-2016
Le MCDP est l'un des musées les plus fréquentés au Canada	Nombre de visites du Musée	263 000
	Nombre d'entrées payantes	136 000
	Nombre de membres du Musée	5 433
	% de visites de l'extérieur de Winnipeg	À déterminer
Les visiteurs et visiteuses du Musée se sentent enrichis et inspirés, ce qui favorise une fréquentation répétée et des « raisons de revenir ».	Sondages de satisfaction auprès des visiteurs	85 %
	% de visiteurs inspirés par le Musée	75 %
Le Musée offre des expériences éducatives et inspirantes.	Nombre d'élèves	30 000
	Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits au PNSE	500
	% d'élèves de l'extérieur de Winnipeg	Collecte des données de référence
Le Musée est reconnu localement et nationalement.	% de sensibilisation au Manitoba –avec aide/sans aide	90 %/96 %
	% de sensibilisation au Canada –avec aide/sans aide	20 %/35 %
Participation aux activités du Musée offertes en ligne.	Visites du site Web	À déterminer
	Activité sur Facebook	À déterminer
	Engagement – présence Web	À déterminer
Les expositions et les programmes dépassent les attentes des visiteurs et des visiteuses quant à l'excellence, la précision et l'équilibre.	Mise en œuvre du cadre des activités de rendement, conformément au plan.	Oui

4.2 Domaine de résultat clé n° 2 : Infrastructure

But : Terminer et maintenir notre édifice de classe mondiale, ses expositions, ses galeries et autres actifs pour maximiser l'expérience muséale et la portée du Musée auprès des visiteurs et visiteuses.

Stratégies :

- Terminer la galerie temporaire en 2015-2016 et le théâtre en 2016-2017;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans pour le développement et la gestion durable de l'infrastructure.

Initiatives clés :

1. *Terminer la galerie temporaire et le théâtre*

Maintenant que les 11 galeries principales, le restaurant et l'espace de vente du détail sont complètement opérationnels et génèrent des revenus, il y a un élan au niveau de l'organisation pour achever et opérationnaliser les galeries pour expositions temporaires et le théâtre. Le MCDP continue à avancer avec son plan de favoriser les occasions de donner et de commanditer des projets, et autres stratégies de collecte de fonds en collaboration avec les Amis du MCDP. Le Musée se concentre sur l'achèvement de la galerie temporaire à temps pour y accueillir l'exposition sur la Magna Carta à l'été de 2015 et mettra au point un programme d'exposition itinérante de cinq ans pour maximiser l'utilisation de l'espace de la galerie. Le Musée élaborera aussi des plans pour le développement du théâtre et commencera à les mettre en œuvre en 2016-2017.

2. *Mettre en œuvre les innovations futures ainsi qu'un programme d'investissement et de gestion du cycle de vie pour l'entretien et le remplacement de l'équipement des installations, de l'infrastructure des TI, des expositions et des galeries*

Le MCDP doit tirer profit des nouvelles technologies et déployer des efforts ciblés pour suivre le rythme des avancements technologiques pour assurer son succès à long terme. Le Musée établira des coûts opérationnels de base et évaluera le cycle de vie de tous les équipements des installations et de l'infrastructure des TI. Au cours de 2015-2016, le Musée participera à un projet d'innovation en partenariat

avec Cisco pour des services de localisation en temps réel (RTLS) et se joindra à un programme d'adoption de la technologie de Microsoft. Pendant l'année 2016-2017, le Musée réalisera des gains en efficacité encore plus importants sur le plan des TI en adoptant Lync for Voice Calls, et ira de l'avant pour mettre en œuvre des programmes de gestion de l'énergie et des services publics pour l'eau, l'électricité et le gaz dans le but de réaliser encore d'autres économies. Le Musée explorera les possibilités de générer des revenus en partageant l'infrastructure des TI avec des organisations externes et commencera à planifier la prochaine génération d'infrastructure en matière de serveurs et de stockage en 2017-2018.

3. *Renouvellement des expositions et des galeries en collaboration avec le cadre des activités de programmes, l'actualisation continue du contenu ou le plan de gestion du cycle de vie.*

Les efforts pour mettre à jour et renouveler le contenu des galeries afin de rester en phase avec les attentes des visiteurs et visiteuses et promouvoir continuellement des « raisons de revenir » doivent s'harmoniser avec le cadre des activités de programmes du Musée et avec les plans généraux de gestion du cycle de vie du MCDP. En 2015-2016, le Musée développera une stratégie de renouvellement des expositions à mettre en œuvre au cours de 2016-2017 et au-delà.

Mesures de rendement – Infrastructure :

RÉSULTAT	INDICATEUR	CIBLE 2015-2016
Achèvement de la galerie temporaire	Nouveaux revenus	50 000 \$
Les ressources fiscales sont distribuées et utilisées de façon à optimiser l'atteinte des priorités du Musée.	Coût d'exploitation total brut par m ²	À déterminer
	Programme de bâtiment vert	Octroi du statut LEED Argent
Les fonctions des TI et des installations soutiennent efficacement les besoins d'entreprise de l'organisation et de toutes ses unités fonctionnelles.	Temps de disponibilité total des systèmes de TI au cours des heures d'ouverture	Disponibilité des systèmes à 98%
Le Musée offre un environnement sécuritaire aux membres du personnel, au personnel, aux bénévoles et aux autres invités.	Indice de gravité des incidents des services de sécurité	À déterminer

4.3 Domaine de résultat clé n° 3 : Relations avec les intervenants

But : Favoriser des relations saines et dynamiques avec nos intervenants et nos intervenantes.

Stratégies :

- Harmoniser les buts et les opérations des Amis du MCDP et du MCDP pour :
 - maximiser les possibilités mutuellement profitables en matière de marketing et de promotion;
 - cultiver la loyauté des mécènes, des donateurs et des donatrices, et établir des relations durables avec eux;
 - rechercher des moyens de partager des ressources afin de réaliser encore plus d'économies opérationnelles.
- Continuer à élargir des rapports collaboratifs stratégiques avec des organisations ou des experts afin d'atteindre les priorités du MCDP à l'égard des besoins du Musée, des recherches, de l'éducation ou des finances;
- Continuer à améliorer les relations avec tous les paliers de gouvernement.

Initiatives clés :

1. *Élaborer et mettre en œuvre un nouveau protocole d'entente (PE) avec les Amis, y compris une entente de services partagés.*

Le Musée et les Amis reconnaissent tous deux les avantages mutuels d'harmoniser les ressources et de partager les services lorsque c'est possible. On reconnaît que les présentations, les ateliers et les discours offerts par des membres du personnel du MCDP aident à soutenir les efforts de collecte de fonds du personnel des Amis. Une nouvelle entente de services partagés entre le Musée et les Amis sera rédigée et approuvée par les deux conseils d'administration en 2015-2016.

2. *Augmenter le nombre d'ententes de collaboration avec des organisations pertinentes et spécialisées dans les domaines de la recherche universitaire, des musées, des droits de la personne ou*

autres afin de renforcer la réputation du Musée à titre de destination internationale importante et réputée pour l'expertise et la recherche en matière de droits de la personne, pour l'apprentissage et le dialogue.

Les rapports de collaboration externes sont essentiels à la réalisation de la mission et du mandat du Musée et constituent un aspect critique de son succès à long terme. La collaboration continue du Musée avec des universités, des organisations culturelles, des éducateurs et éducatrices, des défenseurs et défenseuses des droits de la personne et des gouvernements aide à rehausser le profil national et international du Musée et à affirmer son statut de centre mondialement reconnu pour l'éducation et la recherche dans le domaine des droits de la personne. Le Musée continuera à favoriser des relations avec des organisations réputées afin de renforcer ses programmes publics et éducatifs et de cerner de nouvelles possibilités pour l'échange d'idées sur des questions pertinentes liées aux droits de la personne.

3. *Avec des organisations aux vues similaires, faire connaître Winnipeg comme une « ville des droits de la personne » – une destination de première importance pour les conférences et les événements liés aux droits de la personne, et un centre bénéfique et économiquement viable pour les activités de défense et de recherche.*

Le Musée a suscité un intérêt vigoureux et soutenu pour ce qui est de ses opérations de location pendant son année inaugurale. Les salles à louer au MCDP continuent d'intéresser fortement la clientèle comme site pour des événements spéciaux, des réunions ou des conférences, et la présence du Musée à Winnipeg continue de rehausser la place qu'occupe Winnipeg comme destination de grande valeur pour des conférences et des symposiums portant sur des thèmes de droits de la personne. En 2015-2016 et au-delà, le Musée se concentrera sur l'établissement de nouvelles relations de collaboration et sur la façon d'en tirer profit afin de s'assurer que le Musée et Winnipeg seront reconnus comme des destinations de première importance parmi les planificateurs d'événements nationaux et internationaux. En travaillant avec des collaborateurs du monde universitaire et du développement économique, le Musée continuera à appuyer les efforts visant à faire connaître Winnipeg comme une destination naturelle pour les organisations qui font de la recherche ou de la revendication lié aux droits de la personne ou aux causes humanitaires. Le MCDP collaborera aussi avec la Commission canadienne du tourisme, Voyage Manitoba et Tourisme Winnipeg pour rehausser le profil national et international du Musée et augmenter le nombre de visites.

Mesures de rendement – Relations avec les intervenants:

RÉSULTAT	INDICATEUR	CIBLE 2015-2016
Collaborations stratégiques pour réaliser les priorités du MCDP.	Nombre de nouvelles collaborations stratégiques	3

4.4 Domaine de résultat clé n° 4 : Viabilité financière

But : Obtenir un financement stable, diversifié et à long terme, et atteindre la stabilité financière.

Stratégies :

- Capitaliser sur le statut distinct du MCDP en tant que seul musée du monde se consacrant entièrement aux libertés fondamentales et aux droits démocratiques; repérer de nouvelles possibilités pour des revenus autogénérés et en tirer profit;
- Créer une culture de philanthropie pour aider à augmenter les dons et les commandites;
- Mettre en œuvre des plans financiers viables qui comprennent la gestion responsable des coûts et le rapport coût/avantages à l'échelle de l'organisation.

Initiatives clés :

1. *Lancer des programmes spécialisés et générateurs de revenus en matière d'éducation des droits de la personne et visant des professionnels et des publics spécialisés (comme des agents et des agentes de la paix, des enseignants et des enseignantes, et des partenaires en tourisme) qui seraient offerts au Musée et en ligne.*

En tant que seule organisation de son genre qui se consacre uniquement aux libertés fondamentales et aux droits démocratiques, le MCDP occupe une place particulière pour capitaliser sur les possibilités de tourisme qui

font valoir son statut distinct, et aussi pour développer des initiatives d'éducation et de formation qui aident à remplir le mandat du Musée et à servir de source fiable de revenu permanent. Le Musée organisera des groupes de consultation et des ateliers en 2015-2016 dans le but de cerner les domaines d'amélioration les plus prometteurs, ainsi que les plus grands besoins de programmes de formation futurs. L'élaboration du programme sera suivie par les programmes pilotes de formation qui seront lancés en 2016-2017. Une gamme complète de formation liée à la production de revenus sera mise en œuvre l'année d'ensuite.

- 2. Faire connaître le Musée comme une destination de visite importante et ainsi donner de la visibilité à Winnipeg et au Manitoba. Cibler les entreprises nationales et internationales qui organisent des voyages et les attirer en offrant des produits clés uniques comme les visites guidées L'esprit de l'édifice, Exploration des galeries et Découverte de l'édifice.*

Le Musée reconnaît que le positionnement efficace de son statut unique dans les marchés nationaux et internationaux est essentiel pour réussir ses efforts de marketing et pour atteindre ainsi les cibles à long terme en matière de revenus. En plus d'effectuer des campagnes de marketing qui tirent profit de la promesse de marque du MCDP, le Musée continuera à développer et à faire valoir l'offre unique de ses services, y compris les visites guidées spécialisées comme source régulière de revenus auxiliaires.

- 3. Appuyer les Amis en cultivant des rapports durables avec les donateurs et donatrices, et en renforçant des « raisons de donner » tangibles, pertinentes et continues. Lancer le défi à tous et à toutes, dans l'ensemble de l'organisation, de repérer des occasions uniques et vendables de financement et de commandite, et travailler avec les Amis pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies afin de recueillir des fonds.*

Il reste toujours du travail à faire à l'égard de la promotion et de la protection des droits de la personne. Le MCDP travailler avec les Amis pour créer une culture de générosité axée sur les relations à long terme avec les donateurs et donatrices, qui confirme à la fois les besoins et les avantages du soutien financier durable. Le Musée soutiendra aussi les Amis du MCDP alors que cet organisme change d'orientation, changeant son objectif principal de la collecte de fonds d'immobilisations pour le projet à des priorités à plus long terme, y compris l'appui aux programmes publics et éducatifs.

Mesures de rendement – Viabilité financière :

RÉSULTAT	INDICATEUR	CIBLE 2015-2016
Financement diversifié et durable à long terme.	Valeur totale de toutes les activités commerciales génératrices de revenu	3,9 millions \$
	Revenus autogénérés en % du revenu total contribué ou autogénéré	15 %
	Nouveau revenu – Programme de formation en droits de la personne	s.o.
Succès continu des activités de financement des Amis, avec le soutien du MCDP	Contributions des Amis	3,1 millions \$
Opérations efficaces et stabilité financière	Recommandations découlant de la vérification interne	Application du plan de vérification interne

4.5 Domaine de résultat clé n° 5 : Nos gens

But : Créer un milieu de travail où les gens sont engagés, productifs et responsabilisés en vue d'atteindre et de dépasser les attentes.

Stratégies :

- Encourager et reconnaître l'esprit d'entreprise qui favorise les pratiques innovantes et les efficacités internes;
- Créer une culture de responsabilisation et d'excellence en matière de services;
- Appuyer l'avancement des compétences, des connaissances et des aptitudes des membres du personnel;
- Participer à une variété de programmes de prix et de récompenses, externes et indépendants, qui reconnaissent l'excellence dans le domaine du leadership, de l'engagement du personnel et de l'innovation.

Initiatives clés :

1. *Mettre en œuvre un programme de reconnaissance et de récompenses pour le personnel et les bénévoles qui se surpassent et vont au-delà de leur mandat, en démontrant nos valeurs du respect, de l'intégrité, du service et de l'excellence.*

Le MCDP est un centre qui favorise l'innovation enrichissante, les débats informés et réfléchis, et les nouvelles idées et façons de penser. Le Musée encourage activement son personnel à adopter ces idéaux et à rechercher constamment des occasions d'innovation dans leur milieu de travail. Il soutient activement un milieu de travail respectueux et inclusif qui permet aux membres de l'équipe du Musée à travailler au maximum de leur potentiel. Suivant la mise en œuvre d'un programme de reconnaissance entre pairs et la remise des premiers prix de reconnaissance pour années de service en 2014-2015, le Musée continue d'adopter des pratiques exemplaires reconnues pour promouvoir le bien-être en milieu de travail, la motivation du personnel et la rétention des employés et employées. En 2015-2016, le Musée poursuivra l'amélioration de son programme de reconnaissance et la recherche d'occasions pour encourager l'esprit d'entrepreneuriat et reconnaître les membres du personnel qui dépassent les attentes.

2. *Mener à bien une stratégie de formation en perfectionnement du leadership visant à améliorer les compétences en leadership des gestionnaires de personnel, et repérer/développer les employés et employées à potentiel élevé en tenant compte de la planification de la relève.*

À titre d'organisation débutante qui achève sa transition d'un musée inaugural à un musée devant gérer des opérations permanentes, le MCDP continue de reconnaître le besoin d'investir dans l'avancement des membres de son personnel, dans l'acquisition de nouvelles compétences et le perfectionnement continu. De même, le Musée comprend le besoin de mettre en place des stratégies efficaces pour réagir de façon appropriée aux situations de relève et de roulement, communes à toutes les organisations débutantes. Le Musée poursuivra son initiative formation en leadership, commencée en 2014-2015. De plus, il élaborera et mettra en œuvre des programmes de planification de la relève fondés sur des pratiques exemplaires adoptées par des organisations canadiennes respectées de taille similaire. En 2016-2017, le Musée vise d'avoir repéré des candidats et des candidates internes et de les avoir placés dans le système de formation de la relève du MCDP pour ainsi appuyer la continuité, l'avancement continu et la rétention de personnes à rendement élevé.

Mesures de rendement – Nos gens :

RÉSULTAT	INDICATEUR	CIBLE 2015-2016
Un milieu de travail où les gens sont engagés, productifs, innovateurs et responsabilisés	Indice d'engagement du personnel	Collecte des données de référence
	% du personnel et des bénévoles officiellement reconnus	Collecte des données de référence
	Nombre d'innovations initiées par des employés qui sont mises en œuvre	Collecte des données de référence
	Nombre de prix d'excellence en leadership, en engagement et en innovation	Collecte des données de référence
Le Musée favorise un milieu de travail respectueux, inclusif et dynamique.	Nombre d'infractions à la Politique de respect en milieu de travail ou au Code de conduite professionnelle	Aucune infraction
Le Musée fonctionne de façon transparente et accessible.	Nombre de plaintes fondées présentées aux bureaux des commissaires à la vie privée et à l'information	Aucune plainte fondée
	Nombre de plaintes fondées présentées au Commissaire aux langues officielles	Aucune plainte fondée

5.0 États financiers

5.1 Budget de fonctionnement

Le Plan d'entreprise couvre la période de planification de cinq ans de 2015-2016 à 2019-2020.

Le Musée a très peu d'antécédents d'exploitation. Les projections fournies dans le plan d'entreprise reposent donc sur les meilleures estimations du Musée et pourraient changer considérablement une fois que l'on disposera de données additionnelles.

Le MCDP recevra un crédit de base de 21,7 millions de dollars, soit 21,2 millions pour son fonctionnement en 2015-2016, et 0,5 million pour ses besoins projetés en immobilisations.

Les responsables du Musée s'attendent à pouvoir compléter les crédits parlementaires grâce à un certain nombre de sources de financement, y compris les revenus, les commandites et le soutien philanthropique. Bien que le Musée vise à maximiser ses revenus provenant de toutes les sources possibles, il a adopté une approche conservatrice sur le plan des projections.

Tableau 1. Sommaire des coûts de fonctionnement et des revenus.

(préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, en millions de dollars)	Budget 2014-2015	Budget 2015-2016	Projections 2016-2017	Projections 2017-2018	Projections 2018-2019	Projections 2019-2020
Budget principal	21,7	21,7	21,7	21,7	21,7	21,7
Réduction des crédits parlementaires de 35 M\$					(4,0)	(8,0)
Montants utilisés pour acheter des biens amortissables	(1,0)	(0,5)	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,6)
Amortissement des cotisations et reports	3,4	6,4	6,2	5,8	5,7	5,7
Revenus de contributions ou autres (3,5 M\$ en 2018-2019; 7,0 M\$ en 2019-2020 est théorique)	4,4	8,5	8,3	7,8	11,1	14,6
Revenus autogénérés	1,3	3,9	3,7	3,7	3,8	3,8
Dépenses :						
Contenu et programmation du Musée	10,2	13,5	14,7	14,8	14,8	15,1
Installations (y compris l'amortissement) – avant PERI	12,6	21,0	20,8	20,1	20,0	20,1
PERI*	5,9	3,1	3,3	3,4	3,6	3,6
Gérance et gestion d'entreprise	6,2	5,5	5,7	5,8	5,9	6,0
Excédent des revenus sur les dépenses	(5,1)	(3,1)	(6,2)	(6,7)	(7,6)	(8,5)
Activités potentiellement non provisionnées	5,1	3,1	6,2	6,7	7,6	8,5

***Le financement pour les PERI a été fourni dans le cadre du Budget de 2016.**

Principales hypothèses de planification financière

TABLEAU 2. REVENUS AUTOGÉNÉRÉS ET PROJECTIONS DE 2014-2015 À 2019-2020

	Budget 2014-2015	Projections 2015-2016	Projections 2016-2017	Projections 2017-2018	Projections 2018-2019	Projections 2019-2020
Total des revenus autogénérés	1 348 000 \$	3 930 000 \$	3 699 000 \$	3 722 000 \$	3 755 000 \$	3 837 000 \$
Total des visites sur place	100 000	263 000	246 000	253 000	260 000	268 000

Les dépenses du budget de fonctionnement ont été réparties selon l'architecture d'alignement des programmes, conformément aux priorités du Musée indiquées dans le plan d'entreprise. Puisque le Musée est maintenant entièrement fonctionnel, l'accent portera dorénavant sur l'élaboration de stratégies pour améliorer le rendement des programmes de financement. Le Musée poursuivra ses efforts de collaboration avec d'autres musées régionaux et nationaux en ce qui concerne les achats conjoints, si la chose est faisable, tout comme il continuera de collaborer avec d'autres organisations pour ce qui est du partage des coûts du développement permanent du contenu, des activités de recherche et d'autres activités de fonctionnement.

5.2 Budget d'immobilisations

Le budget original total est de 351 millions de dollars pour achever l'édifice et les expositions. Des précisions sont fournies au tableau 5.7.

5.3 Plans d'immobilisations futurs

Le tableau 5.8 comprend les éléments projetés d'immobilisations.

5.4 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE PRO FORMA
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2014 À 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2013-2014 Résultats réels	Exercice 2014-2015 Budget	Exercice 2015-2016 Budget	Exercice 2016-2017 Projections	Exercice 2017-2018 Projections	Exercice 2018-2019 Projections	Exercice 2019-2020 Projections
Actif							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,996	7,796	7,851	4,912	1,640	10	109
Créances et autres éléments d'actif à court terme	1,160	1,160	1,160	1,160	1,160	1,160	1,160
Tranche à moins d'un an du compte de dépôt des retenues	1,558	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	10,926	-	-	-	-	-	-
Terrains	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979
Édifice (Note 1)	280,773	303,061	306,161	306,161	306,161	306,161	306,161
Matériel et mobilier	4,969	11,371	11,884	13,459	15,034	15,034	16,609
Expositions (Note 1)	-	35,051	35,051	35,051	35,051	35,051	35,051
Amortissement cumulé	-	(7,740)	(22,640)	(37,140)	(50,740)	(64,040)	(77,340)
Immobilisations en construction (Note 1)	38,051	-	-	-	-	-	-
Compte de dépôt des retenues	-	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif	349,412	355,678	344,446	328,582	313,285	298,355	286,729
Passif et avoir du Canada							
Créditeurs et autres dettes à court terme (Note 2)	12,205	9,407	12,535	15,801	19,225	25,207	33,789
Tranche à moins d'un an du compte de dépôt des retenues	1,558	-	-	-	-	-	-
Apports reportés (Note 3)							
Gouvernement du Canada	149,998	152,000	152,000	152,000	152,000	152,000	152,000
Province	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000
Ville	19,000	19,000	19,000	19,000	19,000	19,000	19,000
Amis	102,196	123,500	123,500	123,500	123,500	123,500	123,500
Autres montants reportés	7,125	7,125	7,125	7,125	7,125	7,125	7,125
	318,319	341,625	341,625	341,625	341,625	341,625	341,625
Intérêts gagnés	4,748	4,748	4,748	4,748	4,748	4,748	4,748
Moins : sommes reportées / constatées	(320,950)	(346,373)	(346,373)	(346,373)	(346,373)	(346,373)	(346,373)
	2,117	0	0	0	0	0	0
Apports reportés afférents aux immobilisations							
Gouvernement du Canada (Note 4)	159,919	164,623	165,136	166,711	168,286	168,286	169,861
Autres que le gouvernement du Canada	163,874	184,860	187,960	187,960	187,960	187,960	187,960
	323,793	349,483	353,096	354,671	356,246	356,246	357,821
Amortissement	-	(7,740)	(22,640)	(37,140)	(50,740)	(64,040)	(77,340)
Apports reportés - nets	323,793	341,743	330,456	317,531	305,506	292,206	280,481
Compte de dépôt des retenues	-	-	-	-	-	-	-
Actif net	9,739	4,528	1,455	-4,750	-11,446	-19,058	-27,541
Total du passif et de l'avoir du Canada	349,412	355,678	344,446	328,582	313,285	298,355	286,729

Note 1 :

L'état de la situation financière pro forma suppose que l'édifice de base a été comptabilisé à l'actif en 2013-2014, l'aménagement des expositions sera comptabilisé à l'édifice en 2014-2015 et les expositions seront comptabilisées à l'actif en 2014-2015, ce qui réduira les immobilisations en cours correspondantes. L'édifice augmente également de 3,1 millions de dollars en 2015-2016 en raison de l'aménagement de la galerie provisoire qui est financé par les Amis du MCDP.

Note 2 :

Les crédateurs et autres dettes à court terme incluent les paiements en remplacement d'impôts. On suppose que ces derniers seront constatés par régularisation, mais ne seront pas payés avant que la source de financement soit trouvée.

Note 3 :

Les apports reportés représentent les apports en espèces et en nature reçus des parties à l'Entente définitive. Les apports sont virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure qu'ils sont utilisés pour financer les immobilisations en construction.

Les apports reportés du gouvernement du Canada ont augmenté de 10 millions de dollars en 2013-2014, représentant le dernier versement de l'avance de 35 millions sur les crédits de fonctionnement et de dépenses en capital pour les exercices futurs. Les crédits du MCDP seront réduits à partir de 2018-2019.

Note 4 :

Depuis le 1^{er} avril 2011, la Société a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public et les chapitres pertinents de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Par conséquent, les crédits parlementaires sont comptabilisés conformément au chapitre SP 4210 (Apports - comptabilisation des produits); c'est ainsi que les apports affectés implicitement ou explicitement à l'achat d'immobilisations amortissables continuent d'être reportés et comptabilisés en résultat selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

5.5 ÉTAT DES RÉSULTATS PRO FORMA

EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2014 À 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

		Exercice 2013-2014	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Exercice 2016-2017	Exercice 2017-2018	Exercice 2018-2019	Exercice 2019-2020
		Résultats réels	Budget	Budget	Projections	Projections	Projections	Projections
Financement public								
Crédits parlementaires								
Budget principal	(Note 1)	21,700	21,700	21,700	21,700	21,700	21,700	21,700
Réduction du remboursement des crédits	(Note 1)	-	-	-	-	-	(4,000)	(8,000)
Budget supplémentaire - Remboursement de charges liées au personnel		376	-	-	-	-	-	-
Total partiel		22,076	21,700	21,700	21,700	21,700	17,700	13,700
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables		(1,539)	(965)	(513)	(1,575)	(1,575)	(1,575)	(1,575)
Montants affectés à l'acquisition d'immobilisations (apports reportés)		(3,194)						
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations, montants affectés utilisés dans l'exercice considéré		2,551	3,413	6,400	6,200	5,800	5,700	5,700
Total des crédits parlementaires		19,894	24,148	27,587	26,325	25,925	21,825	17,825
Apports								
Comptabilisation des apports des exercices antérieurs		1,527	4,327	8,500	8,300	7,800	7,600	7,600
Apports ou nouveaux produits - notionnels		-	-	-	-	-	3,500	7,000
		1,527	4,327	8,500	8,300	7,800	11,100	14,600
Produits de la Société (Note 1 et 3)								
Droits d'entrée, frais d'adhésion et programmation		-	936	2,350	2,255	2,322	2,392	2,441
Activités commerciales		164	412	1,580	1,444	1,400	1,363	1,396
Commandites de programmes et subventions		-	-	-	-	-	-	-
		164	1,348	3,930	3,699	3,722	3,755	3,837
Dépenses (Note 1)								
Contenu et programmation du Musée		7,619	10,222	13,448	14,746	14,827	14,890	15,108
Installations – avant PERI		6,987	12,634	21,038	20,819	20,074	19,913	20,055
PERI - notionnels		798	5,900	3,128	3,266	3,424	3,582	3,582
Gérance et gestion d'entreprise		5,749	6,167	5,476	5,698	5,818	5,907	6,000
		21,153	34,923	43,090	44,529	44,143	44,292	44,745
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges		432	(5,100)	(3,073)	(6,205)	(6,696)	(7,612)	(8,483)
Activités potentiellement non financées (Note 1)		-	5,100	3,073	6,205	6,696	7,612	8,483
Résultat net		432	-	-	-	-	-	-

Note 1 :

Comme le Musée n'a ouvert qu'en septembre 2014 les projections constituent les meilleures estimations fondées sur 6 semaines d'exploitation et sur la recherche, dont la comparaison avec d'autres musées locaux et nationaux. Les projections dans le plan d'entreprise pour la période de 2016-2017 à 2018-2019 comprennent des montants notionnels pour les apports, les nouvelles sources de produits et les activités potentiellement non financées. D'autres sources de financement, comme des crédits supplémentaires, pourraient être requises pour couvrir les activités non financées. Les activités potentiellement non financées sont largement attribuables aux paiements en remplacement d'impôts (voir la note 2) et tiennent compte d'une réserve pour le remplacement des immobilisations dans les exercices ultérieurs. Le Musée dispose de très peu d'options pour financer les activités potentiellement non financées, notamment en 2014-2015, lorsque le Musée sera ouvert seulement pour la moitié de l'exercice. En 2018-2019, les crédits ont été réduits de 4 millions de dollars (8 millions en 2019-2020), reflet des 35 millions avancés sur les crédits de fonctionnement pour achever le projet d'immobilisations.

Note 2 :

À titre de société d'État, le Musée est régi par la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts* (PERI) et doit, par conséquent, verser un impôt foncier à la Ville de Winnipeg. Le montant définitif des PERI n'a pas encore été déterminé. Une provision pour les PERI a été comptabilisée par régularisation dans les charges liées aux installations en 2012-2013 et 2013-2014 en fonction des montants payés par Travaux publics. Cependant, le Comité consultatif sur le règlement des différends a recommandé une évaluation beaucoup plus élevée, ce qui pourrait entraîner un montant rétroactif de 2,9 millions de dollars dû à la fin de 2013-2014 et des PERI annuels potentiels se chiffrant à 3 millions de dollars par année à compter de 2014-2015. Ces montants supplémentaires de PERI ont été inclus dans les charges liées aux installations de 2014-2015 ainsi que dans les projections des exercices futurs selon le montant le plus élevé majoré de 4 % par année en se fondant sur l'avis de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le financement pour les PERI a été fourni dans le cadre du Budget de 2016.

Note 3 :

Le Musée a été inauguré le 20 septembre 2014. Tous les efforts seront faits pour maximiser les produits; néanmoins, on a adopté une approche prudente à l'égard des hypothèses pour le budget des produits bruts, dont la supposition que les produits diminueront après le premier exercice d'exploitation complet, ce qui est cohérent avec l'expérience des autres nouveaux musées. Cette situation correspond à l'expérience vécue par d'autres nouveaux musées.

Note 4 :

Une augmentation des charges liées au contenu et à la programmation du Musée est prévue en 2014-2015, car l'élaboration des expositions inaugurales et de la programmation pour l'ouverture est achevée et le personnel est engagé et formé pour souhaiter la bienvenue au public et assurer la prestation des programmes. Une partie des coûts peut être portée à l'actif aux fins comptables à la clôture de l'exercice, conformément aux exercices antérieurs. Les coûts augmenteront de nouveau en 2015-2016 en raison surtout des charges liées aux expositions itinérantes pour lesquelles le Musée recevra un apport des Amis et des frais de réparation supplémentaires pour les expositions. Le Programme national de stages d'études débutera en 2015-2016 avec des plans pour l'élargir jusqu'en 2018-2019, lorsque les crédits de fonctionnement seront réduits, reflet de l'avance de 35 millions de dollars de crédits de fonctionnement, à moins de trouver d'autres sources de financement.

Note 5 :

Une augmentation des charges liées aux installations est prévue en 2014-2015 par rapport à 2013-2014 en raison de l'amortissement et des frais d'exploitation supplémentaires après l'ouverture. On envisage que les frais augmenteront en 2015-2016 lorsque l'édifice sera ouvert au public pour un exercice complet. Une partie des coûts peut être portée à l'actif aux fins comptables à la clôture de l'exercice, conformément aux exercices antérieurs. À compter de 2016-2017, le budget comprend les frais estimatifs pour l'entretien de l'édifice et des expositions. Vu le caractère numérique des expositions, le cycle de vie de certaines composantes (ordinateurs, moniteurs vidéo, projecteurs) sera relativement court. Un programme complet de remplacement des immobilisations sera préparé en 2015-2016.

5.6 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE PRO FORMA

EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2014 À 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2013-2014	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Exercice 2016-2017	Exercice 2017-2018	Exercice 2018-2019	Exercice 2019-2020
	Résultats réels	Budget	Budget	Projections	Projections	Projections	Projections
Activités de fonctionnement							
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	21,700	21,700	21,700	21,700	21,700	17,700	13,700
Sorties de fonds – employés et fournisseurs	(16,425)	(21,283)	(25,062)	(26,763)	(27,119)	(25,010)	(22,863)
Produits divers	166	1,348	3,930	3,699	3,722	7,255	10,837
	5,441	1,765	568	(1,364)	(1,697)	(55)	1,674
Activités d'investissement en immobilisations							
Investissement dans le projet de l'édifice	(48,707)	(30,353)	(3,300)	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	(2,582)	(6,402)	(513)	(1,575)	(1,575)	(1,575)	(1,575)
	(51,289)	(36,755)	(3,813)	(1,575)	(1,575)	(1,575)	(1,575)
Activités d'investissement							
Produit de la cession (acquisition) de placements	107	-	-	-	-	-	-
	107	-	-	-	-	-	-
Activités de financement							
Crédit parlementaire pour l'investissement dans le projet de l'édifice et produits financiers connexes	10,893	2,002	0	0	0	0	0
Apports affectés provenant des non-propriétaires et produits financiers connexes	13,500	21,304	3,300	0	0	0	0
	24,393	23,306	3,300	0	0	0	0
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21,348)	(11,684)	55	(2,939)	(3,272)	(1,630)	99
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice							
Trésorerie pour le fonctionnement	6,871	6,996	7,796	7,851	4,912	1,640	10
Trésorerie et placements affectés	22,160	10,926	0	0	0	0	0
Compte de dépôt des retenues	11,797	1,558	0	0	0	0	0
	40,828	19,480	7,796	7,851	4,912	1,640	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice							
Trésorerie pour le fonctionnement	6,996	7,796	7,851	4,912	1,640	10	109
Trésorerie et placements affectés	10,926	0	0	0	0	0	0
Compte de dépôt des retenues	1,558	0	0	0	0	0	0
	19,480	7,796	7,851	4,912	1,640	10	109

Note 1 :

En juin 2012, le gouvernement du Canada a autorisé que le MCDP utilise 35 millions de dollars de crédits prévus pour les dépenses de fonctionnement et en immobilisations des exercices futurs - 25 millions en 2012-2013 et 10 millions en 2013-2014 - pour le projet d'immobilisations. Les crédits du MCDP seront réduits sur six exercices à compter de 2018-2019.

Note 2 :

Les sorties de trésorerie ne comprennent pas de paiements en remplacement d'impôts. On a supposé que ces paiements seront comptabilisés par régularisation, mais ne seront pas versés avant que la source de financement connexe soit trouvée.

5.7 BUDGET DES IMMOBILISATIONS (projet d'immobilisations initial de 351 millions de dollars)								
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2009 À 2015 (EN MILLIERS DE DOLLARS)								
Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice								
	Exercice 2008-2009	Exercice 2009-2010	Exercice 2010-2011	Exercice 2011-2012	Exercice 2012-2013	Exercice 2013-2014	Exercice 2014-2015	Total
	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels	Budget	
Dépenses en immobilisations projetées	<i>(Note 1)</i>							
Construction de l'édifice de base	1,356	44,846	65,664	78,388	53,600	5,819	4,562	254,235
Réserve pour imprévus liés à l'édifice de base	-	-	-	-	-	-	-	-
Architectes, ingénieurs, experts-conseils, permis et droits	12,977	8,880	4,102	3,530	1,767	931	75	32,262
Communications, câblage de données, mobilier et agencements intérieurs, signalisation	-	-	-	20	720	232	2,858	3,830
Aménagement des espaces d'exposition	-	-	518	709	292	11,782	2,492	15,793
Conception et construction des expositions	2,115	1,383	1,477	1,500	1,911	15,666	10,999	35,051
Total du projet en cours	16,448	55,109	71,761	84,147	58,290	34,430	20,986	341,171
Terrains (débourré net)	2,500							2,500
Intérêts gagnés sur les placements et programmes éconergiques	(6,212)	(460)	(740)	(1,291)	56	(524)		(9,171)
Étude de faisabilité et frais des Amis	16,000				500			16,500
Coût total du projet	28,736	54,649	71,021	82,856	58,846	33,906	20,986	351,000
Financé par :	<i>(Note 1)</i>							
Gouvernement du Canada - Entente définitive	30,000	20,000	40,000	10,000	-			100,000
Financement pour le fonctionnement à être utilisé pour les immobilisations					10,000			10,000
Financement pour le fonctionnement à être utilisé pour les immobilisations	-	-	-	-	25,000	10,000		35,000
Exploitation - Frais accessoires			2,700	600	613	1,085	2,002	7,000
								152,000
Province du Manitoba	40,000	-	-	-	-			40,000
Ville de Winnipeg	18,500	370	28		-	102		19,000
Amis du MCDP	32,710	24,550	22,130	20,560	5,022	13,724	21,304	140,000
Total des sources	121,210	44,920	64,858	31,160	40,635	24,911	23,306	351,000
Flux de trésorerie annuels nets	92,474	(9,729)	(6,163)	(51,696)	(18,211)	(8,995)	2,320	
Trésorerie disponible cumulative	<i>(Note 4)</i>							
	92,474	82,745	76,582	24,886	6,675	(2,320)	-	-

Note 1 :

Le coût total du projet est de 351 millions de dollars. La différence entre le coût total du projet de 351 millions de dollars et le total du projet en cours de 341 millions dans le budget des immobilisations provient des apports en nature de la ville de Winnipeg pour les terrains et les frais de fonctionnement et de financement des Amis, ainsi que de l'apport initial de 3 millions du Canada, versé par Diversification de l'économie de l'Ouest aux Amis pour l'étude de faisabilité et des frais initiaux engagés avant la constitution du Musée, contrebalancés par des produits d'intérêts.

Note 2 :

Le Canada a autorisé le MCDP à utiliser des fonds de fonctionnement pour le projet d'immobilisations comme suit :

- L'utilisation de 10 millions de dollars de crédits de fonctionnement pour les dépenses en immobilisations a été reportée de 2011-2012 à 2012-2013 en raison du report des frais d'élaboration du contenu et de la programmation et d'autres réductions énergiques dans des dépenses non urgentes en 2011-2012;
- L'utilisation de 35 millions de dollars de crédits de fonctionnement et de dépenses en immobilisation des exercices futurs. Le MCDP envisage de réduire le niveau des crédits sur six exercices à compter de 2018-2019. Le MCDP envisage de réduire le niveau des crédits sur six exercices à compter de 2018-2019.

Note 3 :

La trésorerie disponible à la fin de 2013-2014 n'était pas dans une situation déficitaire en raison des montants inclus dans les créditeurs en fin d'exercice.

5.8	BUDGET D'IMMOBILISATIONS
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2016 À 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice	

		Exercice 2014-2015 Budget	Exercice 2015-2016 Budget	Exercice 2016-2017 Projections	Exercice 2017-2018 Projections	Exercice 2018-2019 Projections	Exercice 2019-2020 Projections
Dépenses en immobilisations projetées							
Galerie pour expositions temporaires	<i>(Note 1)</i>		3,100				
Théâtre	<i>(Note 1)</i>						
Remplacement d'immobilisations	<i>(Note 2)</i>	965	513	1,575	1,575	1,575	1,575
Coût total en immobilisations		965	3,613	1,575	1,575	1,575	1,575
Financé par :							
Gouvernement du Canada							
Crédits annuels		965	513				-
Amis du MCDP							
Entente de financement supplémentaire	<i>(Note 1)</i>		3,100				
Activités potentiellement non financées							
Total des sources		965	3,613	-	-	-	-
Besoins potentiellement non financés en immobilisations		0	0	1,575	1,575	1,575	1,575

Note 1 :

L'aménagement de la galerie pour expositions temporaires et le théâtre du Musée n'étaient pas inclus dans le budget d'immobilisation initial de 351 millions de dollars.

Le Plan stratégique quinquennal du Musée comprend l'achèvement de la galerie pour expositions temporaires en 2015-2016 et celui du théâtre en 2016-2017.

Les Amis du MCDP ont convenu de financer les coûts en immobilisations de 3,1 millions de dollars pour achever la galerie pour expositions temporaires.

Comme la conception définitive, le budget et les sources de financement pour le théâtre restent à déterminer, le coût et les sources de fonds ne sont pas inclus dans le budget d'immobilisations.

Note 2 :

Le remplacement d'immobilisations en 2015-2016 a trait au remplacement de matériel à durée limitée à court terme, de pièces de rechange essentielles et de matériel jugé comme nécessaire pour les activités durant le premier exercice d'exploitation

La réserve pour le remplacement des immobilisations pour 2016-2017 et au-delà est une estimation seulement.

En 2015-2016, le Musée préparera un plan détaillé à long terme de remplacement des immobilisations pour le matériel des installations, l'infrastructure de TI et le matériel des expositions.